



maître d'ouvrage :

VILLE DE PARIS

maître d'œuvre :

MM. HENRI ET BRUNO GAUDIN ARCHITECTES (mandataire)
associés à OTH BÂTIMENTS

exécution :

DÉPARTEMENT CHARPENTES MÉTALLIQUES

délai :

de décembre 1991 à juillet 1994

coût :

6,29 M€ HT

description des travaux :

Reconstruction du stade Sébastien Charléty, destiné à la pratique de l'athlétisme et du rugby, d'une capacité de 20 000 places assises.

- **tribunes hautes** : la charpente de la couverture est constituée par une série de poutres reconstituées soudées (PRS) à inertie variable dont les âmes alvéolées ne comportent aucun raidisseur. Les PRS sont orientées radialement par rapport à la courbure du stade (Porte-à-faux = 30 m).
- **supports des gradins** : les gradins suspendus reposent sur des PRS attachées en haut des portiques béton par des articulations ancrées.
- **couvertures des tribunes basses** : la charpente de couverture des tribunes basses est composée de poutres PRS plus ou moins radiales. Portées : de 14 à 22 m. Structure gauche entièrement paramétrée pour fournir au couvreur une succession de facettes planes. Multiplicité des jonctions béton/charpente.
- **couverture de la salle polyvalente** : la couverture est supportée par 4 arcs en profils reconstitués soudés formant une poutre VIERENDEEL à inertie variable.

Portée des arcs : 38 m
Écartement : 10 m environ
Tonnage : 1 880 t

